

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 1^{ER} JUILLET 2026

N° Acte : **2026-Délib-98-CM 01/07/2026**

Classification : **1.1 Marchés publics**

N^{bre} de Conseillers
en exercice :

29

N^{bre} de Conseillers

présents ou représentés :

29

Objet : Travaux

d'aménagement de la rue
des Câbles Sous-Marins

- Lot n°1 - terrassement -
voirie : avenant n°1

L'An deux mil vingt-six le 1^{er} du mois de juillet à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de PENMARC'H, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Monsieur David LE BERRE, Maire.

Etaient absents : M. Gaétan MARBLÉ (procuration à M. Quentin BERNARD) ; Mme Audrey DI MARINO (procuration à Mme Céline CALVEZ) et M. Stéphane LE GALL (procuration à M. Pierrick COTTO).

Secrétaire : M. Quentin BERNARD.

Ce marché vise à créer un aménagement cyclable et piéton reliant le centre-bourg au quartier de Saint-Guérolé/Pors Carn via trois voies clés. L'objectif est de sécuriser les déplacements doux et d'apaiser le trafic automobile, notamment grâce à un chaussidou rue des Tulipes.

Le projet intègre une forte dimension environnementale avec la gestion des eaux pluviales et la préservation de la biodiversité dunaire et des marais. Les travaux prévoyaient également une cohérence paysagère valorisant le littoral à travers l'usage de matériaux locaux et de plantations adaptées. Le montant global de l'opération est de 794 356,50 € HT, répartis entre le lot terrassements/voirie et le lot aménagements paysagers.

Objet de l'avenant : Avenant n°1 LOT 1 - Terrassement et voirie

Cet avenant de la société LE PAPE TP, d'un montant de 67 962,00 € HT (81 554,40 € TTC), concerne les travaux complémentaires suivants :

- L'aménagement d'un quai de bus,
- La création d'une surlargeur de chaussée de 50 cm vers Pors Carn,
- La restructuration du réseau d'eaux pluviales (noues d'infiltration, canalisations, regards),
- La réparation par rabotage d'une tranchée affaissée sur 300 mètres,
- Le reprofilage global de la voirie grâce à l'application de 300 tonnes d'enrobés.

Montant initial du marché	582 270,25 € HT
Avenant n°01	67 962,00 € HT
Nouveau montant de marché	650 232,25 € HT

% d'écart introduit par l'avenant : **+ 11,67 % du marché initial.**

La commission MAPA du 17 juin 2026 et la commission "*Finances, aménagements, travaux, numérique, communication et fonctionnement municipal*" du lundi 22 juin 2026 avaient émis un avis favorable pour la première version de l'avenant (79 474,50 € HT). Suite aux derniers ajustements, le Conseil municipal est invité à délibérer sur le présent avenant ajusté à 67 962,00 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission MAPA du mardi 30 juin 2026,

Mme Céline CALVEZ ne prend pas part au vote ayant un lien de parenté avec l'entreprise concernée par la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité**,

DÉCIDE :

D'ACCEPTER cet avenant au marché,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
David LE BERRE